

Ecrit par le 15 juin 2026

Facturation électronique : lancement d'un pilote et d'un appel à candidatures



Le Gouvernement s'est engagé dans la mise en œuvre et la généralisation de la facturation électronique pour les entreprises.

Cette réforme a pour objectif de :

- Renforcer leur compétitivité grâce à l'allègement de la charge administrative et aux gains de productivité issus de la dématérialisation ;
- Simplifier, à terme, leurs obligations déclaratives grâce à un pré-remplissage des déclarations de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ;
- Améliorer la lutte contre la fraude, au bénéfice des opérateurs économiques de bonne foi et d'une concurrence loyale ;

Ecrit par le 15 juin 2026

- Améliorer la connaissance en temps réel de l'activité des entreprises.

La généralisation de la facturation électronique et de la transmission des données de transaction à administration se déploiera à compter du 1^{er} juillet 2024. A partir de cette date, toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, devront, pour s'acquitter de ces obligations, avoir choisi une plateforme de dématérialisation pour échanger leurs factures électroniques et transmettre leurs données à l'administration. Elles choisiront librement de recourir soit à une plateforme de dématérialisation dite « partenaire » de l'administration, soit directement au portail public de facturation (Chorus Pro) qui opère déjà depuis 2017 la facturation électronique dans les relations entre le secteur public et ses fournisseurs.

Pourquoi un pilote ?

Pour être gage d'opportunités pour les 4 millions d'entreprises qui s'échangent chaque année près de 2 milliards de factures, le dispositif doit être adapté à leurs besoins et présenter des garanties de robustesse et de sécurité, condition indispensable de la confiance qu'elles placeront en lui.

C'est pourquoi la généralisation de la facturation électronique sera précédée d'une phase de rodage entre janvier et mars 2024. Ce pilote permettra de tester en conditions réelles le bon fonctionnement de bout en bout du dispositif associant l'ensemble des acteurs : portail public de facturation, plateformes partenaires, entreprises utilisatrices et éditeurs de logiciels. Il permettra également de tester l'adaptation aux attentes des entreprises du dispositif d'accompagnement envisagé, dans un esprit d'ambition et de dialogue.

Comment participer ?

Afin de sélectionner les opérateurs volontaires souhaitant participer à ce pilote et à sa préparation qui s'engagera dès septembre prochain, la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) et l'agence pour l'informatique financière de l'Etat (AIFE) lancent un appel à candidatures.

Les entreprises qui souhaitent se porter candidates doivent se constituer en équipe, réunir quelques fournisseurs et clients volontaires, leurs éditeurs de logiciels voire de plateformes de dématérialisation. Chaque équipe sera organisée autour d'un chef de file, interlocuteur privilégié de l'administration pendant le pilote et sa phase préparatoire.

Le dossier de candidature, disponible sur le site impots.gouv.fr, doit être déposé auprès de l'administration au plus tard le 26 juin 2023. Les équipes seront informées de leur sélection à l'été.

La prochaine étape ?

A compter du 1^{er} mai prochain, un service d'immatriculation des plateformes de dématérialisation partenaires sera créé au sein de la DGFIP. Adossé à la direction régionale des Hauts-de-France et du Nord, ce service est l'interlocuteur unique des plateformes souhaitant devenir partenaires et obtenir l'immatriculation prévue par l'article 290 B du code général des impôts. Il est à ce titre le garant du

Écrit par le 15 juin 2026

fonctionnement du dispositif.

A ce jour, aucune plateforme n'est encore immatriculée. A terme, la liste des plateformes partenaires sera mise en ligne sur l'espace Partenaires du site impots.gouv.fr, auquel les entreprises seront invitées à se reporter. Vous pouvez d'ores et déjà y trouver des informations relatives au passage à la facturation électronique.

Pour participer au pilote et répondre à l'appel à candidatures, consultez [ce lien](#).

19e Festival du Polar : 9 lecteurs recherchés pour composer le jury

Ecrit par le 15 juin 2026



A l'occasion du [19° festival du polar](#), qui se déroulera du 8 au 12 novembre 2023 à Villeneuve Lez Avignon, un jury de 9 lecteurs décernera le prix des lecteurs à l'un des auteurs présents sur le salon.

Pour composer le jury, le festival fait appel à des amateurs de polar aux goûts éclectiques. Alors, si vous aimez la lecture, si vous avez l'esprit critique et souhaitez débattre de vos coups de cœur, faites-vous connaître pour participer à cette expérience.

Pour faire partie du jury, plusieurs critères sont à respecter :

- Lire 6 à 7 romans noirs et policiers sélectionnés par le comité du festival (livres offerts) entre le mois de juillet et le mois d'octobre 2023 ;
- Ne pas avoir été membre du jury du prix des lecteurs depuis 2018 ;
- Participer à la remise des livres le 22 juin 2023 à 18h à la médiathèque Saint-Pons de

Ecrit par le 15 juin 2026

Villeneuve lez Avignon ;

- Participer à au moins une réunion de débat entre membres du jury pour départager les romans de la sélection ;
- Participer à la remise du prix, le samedi 11 novembre 2023 à la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon.

Pour faire acte de candidature, les lecteurs doivent adresser une lettre de motivation les présentant (centres d'intérêts/loisirs, parcours professionnel, âge) et détaillant leurs goûts en matière de lectures, avant le 31 mai et adresser à l'attention de Corinne Tonelli à l'adresse suivante : pole-culturel@villeneuvelezavignon.com en mettant en objet « Candidature jury polar ». Les 9 jurés retenus seront informés par mail début juin.

Plus d'informations sur www.polar-villeneuvelezavignon.fr

J.R.

Des figurants recherchés à Avignon pour un long-métrage

Ecrit par le 15 juin 2026



Pour le tournage d'un long-métrage les mercredi 5, jeudi 6 et mardi 11 avril prochains, [des figurants sont recherchés](#) à Avignon. Les profils demandés sont des jeunes entre 16 et 25 ans, des adultes entre 25 et 80 ans, et des hockeyeurs entre 16 et 25 ans.

Les frais de transport des figurants n'étant pas pris en charge, il est recommandé de vivre à proximité du lieu de tournage. Chaque figurant sera payé 105€ brut par jour.

Les candidatures doivent être envoyées par mail à l'adresse castingsudls2@gmail.com. Pour postuler, il faut fournir deux photos récentes en couleur, un portrait et une photo en pied. Il faut donner ses informations personnelles, comprenant son nom, son prénom, son âge, sa taille, et sa ville de résidence. Il faut aussi indiquer ses disponibilités les 5, 6 et/ou 11 avril et ses coordonnées, à savoir son adresse mail et son numéro de téléphone.

V.A.

Le Centre dramatique des villages du haut Vaucluse cherche des bénévoles



Le [Centre dramatique des villages du haut Vaucluse](#), qui propose une programmation qui met en lumière des artistes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est à la recherche de nouveaux bénévoles pour cette année 2023. Devenir bénévole de la structure consiste à contribuer à son image, son dynamisme et ses valeurs, participer au fonctionnement des différents événements, mais aussi pouvoir échanger et découvrir des artistes.

Afin de mieux comprendre le rôle d'un bénévole et le déroulement de l'année 2023 au Centre dramatique des villages, l'équipe de ce dernier organise une réunion d'accueil le mercredi 1er février à 18h45 à la salle de l'Oustau du Centre, qui est situé à Valréas. Pour s'inscrire, il suffit de [remplir le formulaire en ligne](#).

V.A.

Ecrit par le 15 juin 2026

La Région Sud s'allie à la startup avignonnaise Brad en faveur des agriculteurs



La [Région Sud](#) a sélectionné [Brad Technology](#) pour mettre en place son projet 'Sols ouverts'. Un appel à candidature est lancé auprès des agriculteurs. 100 sondes agricoles seront mis à disposition des candidats choisis afin qu'ils puissent tester les bénéfices apportés par les données collectées au sein de leurs parcelles et les prédictions présentées dans l'application Brad.

Les candidats seront choisis en fonction de leur localisation, altitude, type de sol, ou encore de leur type de culture. Les sondes permettront de visualiser les risques en temps réel et de consulter les données historisées. Le projet 'Sols ouverts' a pour objectif de donner l'accès et d'accélérer la familiarisation des agriculteurs et de leur écosystème aux outils numériques dans un modèle collaboratif avec l'accès à des données en masse partagées. Ils pourront donc échanger sur divers sujets concernant les données

Écrit par le 15 juin 2026

récoltées sur leurs parcelles.

Si ce projet présente de nombreux bénéfices pour les agriculteurs de la Région Sud, il en présente également pour la startup Brad Technology. 'Sols ouverts' va permettre le financement d'une pré-série d'une de 100 sondes et ainsi d'accélérer l'évolution de la startup, d'une part en obtenant davantage de données sur différents terrains, d'autre part en étendant le rayonnement de Brad en élaborant des collaborations avec des organismes professionnels, des startups et d'autres sociétés sur les sujets de la donnée agricole.

Pour candidater pour le programme 'Sols ouverts', il suffit de remplir et d'envoyer [le formulaire prévu pour](#) sur le site de Brad. Les coopératives peuvent également candidater pour leurs adhérents. Une fois les candidats choisis, les sondes seront fournies à partir de janvier 2023 pour une durée de 1 an. Le projet est financé par le [Programme d'investissements d'avenir \(PIA3\)](#) mis en place par l'État pour contribuer au développement durable et à la croissance verte, par la Région Sud, et par [Bpifrance](#), avec l'aide du [Pôle SCS](#).

V.A.

Economie sociale et solidaire, appel à candidatures

Écrit par le 15 juin 2026



Le Mouvement associatif Sud PACA et 5 autres organisations de référence en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'allient pour vous proposer un accompagnement personnalisé selon le stade d'avancement de votre projet d'entreprise.

A vos marques, prêt ? Partez !

Vous avez un projet de développement ou de création d'entreprise dans l'économie sociale et solidaire ? MPE ESS (Mon projet d'entreprise de l'Économie sociale et solidaire) est un nouveau programme d'accompagnement pour simplifier votre parcours d'entrepreneur. Candidatez à la 2e promotion jusqu'au 30 septembre 2022.

Si vous souhaitez créer votre entreprise sous un statut juridique de l'ESS, [le parcours création](#) - capsule intensive d'accompagnement en 6 semaines - est fait pour vous.

- Si vous souhaitez accroître l'impact social & environnemental de votre entreprise et lever des fonds responsables, venez participez à une riche aventure collective sur une année - optez pour [le parcours développement](#).

Pour en savoir plus sur les parcours et/ou obtenir du soutien dans le dépôt de votre candidature, venez rencontrer en septembre un référent dans votre département (04 - 05 - 06 - 13 - 83 et 84), [consulter le](#)

Ecrit par le 15 juin 2026

[calendrier des réunions collectives.](#)

Calendrier

Date limite de candidature : 30 septembre 2022 à 18h (Les candidatures seront retenues après examen par le comité de sélection. Elles seront étudiées au fur et à mesure de leur réception).

Annonce de la sélection : au plus tard le 7 octobre 2022

Lancement de l'accompagnement : novembre 2022

Qui peut répondre ?

- Parcours création : entrepreneurs de l'ESS avant la création
- Parcours développement : dirigeant.e d'une entreprise / structure employeuse de l'ESS créée depuis plus d'un an et présentant un modèle économique dont 30% des ressources ne sont pas issues des subventions publiques

Pourquoi répondre ?

Pour être accompagné par des professionnels de l'ESS. 6 organisations de référence de l'entrepreneuriat social et solidaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur s'allient pour vous accompagner. Votre conseiller, référent sera un expert de votre secteur d'activité.

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé adapté au stade d'avancement de votre projet

Le format de l'accompagnement en 3 axes | formations collectives | accompagnement individuel | temps de coopération et échanges entre pairs | permettra un accompagnement au plus près de vos besoins, dans une démarche permanente de coconstruction des solutions.

Pour rejoindre une communauté d'entrepreneurs inspirants

Tout au long du parcours, vous rencontrerez d'autres entrepreneurs engagés. Vous pourrez ainsi constituer votre réseau de soutien et développer votre réseau d'affaire !

Pour développer votre réseau

Nous faciliterons votre mise en relation avec de potentiels partenaires financiers, partenaires privés et partenaires publics.

Candidature et contact

votre contact : mpe-ess@cresspaca.org tel : 06 34 32 48 25

Pour préparer votre candidature

[Télécharger le document de préparation à votre candidature | MPE Parcours Développement](#)

[Télécharger le document de préparation à votre candidature | MPE Parcours Création](#)

MH

Ecrit par le 15 juin 2026



DR

CPME Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, appel à candidatures pour les trophées des entrepreneurs

Ecrit par le 15 juin 2026



La CPME Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur lance la 2^e édition des Trophées des entrepreneurs positifs qui récompense les TPE-PME de la région. Six prix mettront à l'honneur ces entrepreneurs ordinaires qui portent une vision et réalisent, en équipe, des actions extraordinaires.

Il y aura le prix 'Courage' pour ceux qui ont dépassé leurs peurs ; 'Bienveillance' pour avoir fait œuvre de reconnaissance ; 'Eco-responsabilité' pour avoir pris en compte les enjeux environnementaux, sociaux et éthiques ; 'Persévérance' pour avoir fait preuve de détermination et d'énergie ; 'Solidarité' pour l'altruisme et l'humanisme et la 'Créativité' pour avoir donné une réponse novatrice à un nouveau besoin. Deux prix spéciaux sont également à l'ordre du jour pour 'L'entrepreneur positif' qui a su se réinventer et le prix du 'Public' remis à la suite d'une campagne de vote ouvert à tous pour celui qui aura réussi à mobiliser sa communauté.

«Investies, dynamiques et positives, les TPE-PME (très petites et moyennes entreprises) sont non seulement des piliers économiques, mais aussi des acteurs sociaux qui portent leurs projets avec une culture entrepreneuriale construite sur des valeurs fortes et inspirantes, » entame Alain Gargani, président de la CPME Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur.

«Ces valeurs d'éco-responsabilité, de persévérance, de solidarité, de créativité, de courage, et de bienveillance sont à l'honneur de la seconde édition régionale des Trophées des Entrepreneurs Positifs de la CPME Sud.»

Ecrit par le 15 juin 2026

«Toutes les petites et moyennes entreprises du territoire sont invitées à prendre part à l'aventure et à s'inscrire dès à présent, pour concourir à l'un des six prix des Trophées des Entrepreneurs Positifs de la CPME Sud.»

Les infos pratiques

Information et candidature sur www.trophees-cpmesud.fr. Date de clôture des candidatures le 4 juin 2021. Remise des Trophées des Entrepreneurs Positifs de la CPME Sud Jeudi 21 octobre 2021.

La CPME Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur

La CPME Sud est la première organisation interprofessionnelle de défense des TPE, PME, Starts-up, commerçants, artisans et professions libérales de la région Sud qui représentent 99 % des entrepreneurs français. Engagée quotidiennement dans l'action, la CPME Sud et ses 6 territoires contribuent au dynamisme économique régional, accompagnent et soutiennent toutes les TPE/PME de la Région, en étroite collaboration avec les acteurs publics et privés du territoire. Partenaire social, elle représente 70000 petites et moyennes entreprises adhérentes, soit 210000 salariés représentés et fait entendre leur voix dans les négociations paritaires qu'auprès des pouvoirs publics, en France et à l'international.

M.H.



Les trophées de la CPME Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur récompensent une vision et des actions extraordinaires de l'entrepreneur et de ses équipes